

L'ÎLOT
MÔMES

inforam

BULLETIN D'INFORMATION DES ASSISTANTES MATERNELLES DU PIÉMONT OLORONNAIS

édito

L'heure de la rentrée a sonné ! C'est la tête remplie de souvenirs ensoleillés que chacun reprend doucement ses habitudes.

La Communauté de Communes du Piémont Oloronais (CCPO), par le biais du RAM, mène de nombreuses actions afin de répondre aux besoins des familles et des assistantes maternelles.

Ainsi, durant cette fin d'année, seront programmés :

- Des travaux d'extension des locaux au siège des relais de L'îlot mômes.
- Un atelier mensuel supplémentaire sur la commune de Lasseube, compte tenu de la forte fréquentation de ces temps par les assistantes maternelles et les enfants.

D'autre part, le groupe de travail sur les ateliers, constitué de l'équipe du relais et d'assistantes maternelles présentera l'aboutissement de sa réflexion lors de la réunion du 24 septembre. Ce projet débuté en janvier, permet, parmi tant d'autres, d'associer les assistantes maternelles à l'évolution de ce service.

Bonne rentrée à toutes!

L'équipe du Relais



Ateliers ★ Rendez-vous ★ Médiathèque ★ Infos diverses ★ Dossier

Les ateliers du trimestre

Vous allez participer aux différents ateliers collectifs, selon le(s) jour(s) attribué(s) lors de votre inscription. Si vous n'êtes pas encore inscrite, vous pouvez le faire en téléphonant au secrétariat du RAM.

Septembre

L'ÎLOT MÔMES		
Lundi 07	09h30 - 10h30	De retour au relais !
Mardi 08	09h30 - 11h30	De retour au relais !
Mercredi 09	09h30 - 11h30	De retour au relais !
Jeudi 10	09h30 - 11h30	De retour au relais !
Vendredi 11	09h30 - 11h30	De retour au relais !
Lundi 14	09h30 - 10h30	Créons ensemble !
Mardi 15	09h30 - 11h30	Créons ensemble !
Mercredi 16	09h30 - 11h30	Créons ensemble !
Jeudi 17	09h30 - 11h30	Touchons, manipulons !
Vendredi 18	09h30 - 11h30	Touchons, manipulons !
Lundi 21	09h30 - 10h30	Boum badaboum
Mardi 22	09h30 - 11h30	Boum badaboum
Mercredi 23	09h30 - 11h30	À quatre pattes
Jeudi 24	09h30 - 11h30	À quatre pattes
Vendredi 25	09h30 - 11h30	À quatre pattes
Lundi 28	09h30 - 10h30	Ça roule !
Mardi 29	09h30 - 11h30	Ça roule !
Mercredi 30	09h30 - 11h30	Ça roule !
OGEU-LES-BAINS		
Mardi 15	09h30 - 11h30	De retour au relais !
Mardi 29	09h30 - 11h30	Rencontre avec le Relais des deux gaves à Buzy
LEDEUIX		
Mardi 08	09h30 - 11h30	De retour au relais !
Mardi 22	09h30 - 11h30	À quatre pattes
SAINT-GOIN		
Jeudi 10	09h30 - 11h30	De retour au relais !
Jeudi 17	09h30 - 11h30	Créons ensemble !
Jeudi 24	09h30 - 10h30	Temps de lecture avec la Médiathèque des Gaves
	10h30 - 11h30	Touchons, manipulons !
LASSEUBE		
Vendredi 11	09h30 - 11h30	De retour au relais !
Vendredi 25	09h30 - 11h30	Touchons, manipulons !

Octobre

L'ÎLOT MÔMES		
Jeudi 01	09h30 - 11h30	Que font mes mains ?
Vendredi 02	09h30 - 11h30	Que font mes mains ?
Lundi 05	09h30 - 10h30	Jeux d'eau
Mardi 06	09h30 - 11h30	Une idée à partager

Si vous êtes dans l'impossibilité de participer aux animations, veuillez en informer le secrétariat afin d'en faire profiter vos collègues.

Mercredi 07	09h30 - 11h30	Boum badaboum
Jeudi 08	09h30 - 11h30	Boum badaboum
Vendredi 09	09h30 - 10h30	Boum badaboum
Lundi 12	09h30 - 10h30	Autour du goût
Mardi 13	09h30 - 11h30	À quatre pattes
Mercredi 14	09h30 - 11h30	Autour du goût
Jeudi 15	09h30 - 11h30	Autour du goût
Vendredi 16	09h30 - 11h30	Autour du goût
OGEU-LES-BAINS		
Mardi 13	10h00	Temps de lecture avec la Médiathèque des Gaves
LEDEUX		
Mardi 06	09h30 - 11h30	Que font mes mains ?
SAINT-GOIN		
Jeudi 01	09h30 - 11h30	Que font mes mains ?
Jeudi 08	09h30 - 11h30	À quatre pattes
Jeudi 15	09h30 - 11h30	Autour du goût
LASSEUBE		
Vendredi 09	09h30 - 11h30	À quatre pattes

Novembre

L'ÎLOT MÔMES		
Lundi 02	09h30 - 10h30	Quel casse-tête !
Mardi 03	09h30 - 11h30	Quel casse-tête !
Mercredi 04	09h30 - 11h30	Quel casse-tête !
Jeudi 05	09h30 - 11h30	Créons ensemble !
Vendredi 06	09h30 - 11h30	Créons ensemble !
Lundi 09	09h30 - 10h30	Créons ensemble !
Mardi 10	09h30 - 11h30	Créons ensemble !
Jeudi 12	09h30 - 11h30	Ça roule !
Vendredi 13	09h30 - 11h30	Ça roule !
Lundi 16	09h30 - 10h30	À quatre pattes !
Mardi 17	09h30 - 11h30	À quatre pattes !
Mercredi 18	09h30 - 11h30	Jeux d'eau
Jeudi 19	09h30 - 11h30	Quel casse-tête !
Vendredi 20	09h30 - 11h30	Quel casse-tête !
Lundi 23	09h30 - 10h30	Touchons, manipulons !
Mardi 24	09h30 - 11h30	Touchons, manipulons !
Mercredi 25	09h30 - 11h30	Autour des sens
Jeudi 26	09h30 - 11h30	Autour des sens
Vendredi 27	09h30 - 11h30	Autour des sens
Lundi 30	09h30 - 10h30	Boum badaboum
OGEU-LES-BAINS		
Mardi 10	09h30 - 11h30	Éveil musical avec Luc Martinez ✨
Mardi 24	09h30 - 11h30	Éveil musical avec Luc Martinez ✨
LÉDEUX		
Mardi 03	09h30 - 11h30	Bricolons !
Mardi 17	09h30 - 11h30	Ça roule !
SAINT-GOIN		
Jeudi 05	09h30 - 11h30	Créons ensemble !
Jeudi 12	09h30 - 11h30	Quel casse-tête !
Jeudi 19	09h30 - 11h30	Ça roule !
Jeudi 26	09h30 - 11h30	Touchons, manipulons !

✨
**ANIMATION
 SUR INSCRIPTION**
 N'oubliez pas de vous
 inscrire en téléphonant
 au secrétariat
 du RAM :
05 59 39 38 39

LASSEUBE		
Vendredi 06	09h30 - 11h30	Créons ensemble !
Vendredi 20	09h30 - 11h30	Ça roule !

Décembre

L'ÎLOT MÔMES		
Mardi 01	09h30 - 11h30	Boum badaboum
Mercredi 02	09h30 - 11h30	Bricolons
Jeudi 03	09h30 - 11h30	Bricolons
Vendredi 04	09h30 - 11h30	Bricolons
Lundi 07	09h30 - 10h30	Que font mes mains ?
Mardi 08	09h30 - 11h30	Que font mes mains ?
Mercredi 09	09h30 - 11h30	Autour des sens
Jeudi 10	09h30 - 11h30	Autour des sens
Vendredi 11	09h30 - 11h30	Jeux d'eau
Lundi 14	09h30 - 10h30	Vivement Noël !
Mardi 15	09h30 - 11h30	Vivement Noël !
Mercredi 16	09h30 - 11h30	Vivement Noël !
Jeudi 17	09h30 - 11h30	Vivement Noël !
Vendredi 18	09h30 - 11h30	Vivement Noël !
OGEU-LES-BAINS		
Mardi 08	09h30 - 11h30	À quatre pattes
LÉDEUIX		
Mardi 01	09h30 - 11h30	Touchons, manipulons !
Mardi 15	09h30 - 11h30	Vivement Noël !
SAINT-GOIN		
Jeudi 03	09h30 - 11h30	Boum badaboum
Jeudi 10	09h30 - 11h30	Bricolons !
Jeudi 17	09h30 - 11h30	Vivement Noël !
LASSEUBE		
Vendredi 04	09h30 - 11h30	Touchons, manipulons !
Vendredi 18	09h30 - 11h30	Vivement Noël !

Quelques précisions...

★ Jeux d'eau

Ils sont prévus le **lundi 5 octobre**, le **mercredi 18 novembre** et le **vendredi 11 décembre**. N'oubliez pas la tenue de rechange !

Nous vous rappelons que la salle de jeux est ouverte aux personnes qui ne souhaitent pas participer aux jeux d'eau.

★ Intervention de la médiathèque lors des ateliers

Une bibliothécaire de la Médiathèque des Gaves vous propose un temps de lecture :

- **Jeudi 24 septembre à Saint-Goin de 9h30 à 10h30**, salle multi-associations. *Un temps de jeux habituel est proposé de 10h30 à 11h30 pour celles qui ne souhaitent pas participer au temps de lecture.*
- **Mardi 13 octobre** à la salle des associations d'Ogeu à 10h00.

RAPPEL

Votre participation à ces ateliers réguliers fait partie de votre inscription hebdomadaire.

★ **Éveil musical**

Ce trimestre, deux séances d'éveil musical, avec Luc Martinez, sont organisées à Ogeu les **mardis 10 et 24 novembre 2015**. Il est souhaitable de participer aux deux séances. *Si vous êtes intéressée mais non inscrite à ces groupes, il est important de le préciser auprès du secrétariat. Nous pourrions vous inscrire sur liste d'attente et vous contacter en fonction des places disponibles (la priorité est donc donnée aux assistantes maternelles inscrites ce jour là).*

★ **Rencontre avec le Relais des deux gaves**

Nous reprenons les rencontres avec les assistantes maternelles de la vallée d'Ossau. Cette rencontre se déroulera le **mardi 29 septembre à la salle des fêtes de Buzy à 9h45**.

Les rendez-vous à ne pas manquer

★ **JEUDI 24 SEPTEMBRE À 19H00 À L'ÎLOT MÔMES : RÉUNION DE DÉBUT DE TRIMESTRE**

Ordre du jour :

- Présentation de la réflexion du groupe de travail sur les ateliers par les assistantes maternelles impliquées, l'équipe du RAM et Sandrine Nabères, la psychologue.
- Questions diverses (Journée Nationale des Assistantes Maternelles, horaires médiathèque...)

Nous vous proposons de prolonger cette soirée par une "auberge espagnole" : chacun peut apporter un plat sucré ou salé à partager.

★ **JEUDI 15 OCTOBRE À 20H30 À L'ÎLOT MÔMES : RÉUNION D'INFORMATION SUR LE NOUVEAU DISPOSITIF DE FORMATION CONTINUE**

Ouverte aux parents et assistantes maternelles, cette réunion animée par le GRETA Béarn et Soule, a pour objectif de présenter le nouveau "Compte Personnel de Formation".

★ **LA JOURNÉE NATIONALE DES ASSISTANTES MATERNELLES**

L'organisation de cette journée sera abordée lors de la réunion de rentrée.

★ **JEUDI 05 NOVEMBRE (MATIN) : 26^e FESTIVAL PETITE ENFANCE AU PARC DES EXPOSITIONS DE PAU**

Le thème de cette manifestation est "La promenade des sens".

Si cela vous intéresse, veuillez nous en informer avant le lundi 2 novembre 2015. Votre inscription vient en supplément de votre participation aux ateliers réguliers.

★ **FÊTE DE NOËL :**

La date et le déroulement de cette manifestation ne sont pas encore définis : nous vous transmettrons ces informations ultérieurement.

Attention changement d'horaire des temps de lecture

★ **VENDREDI 18 SEPTEMBRE, 16 OCTOBRE, 20 NOVEMBRE, 18 DÉCEMBRE À 9H30 ET 10H15 TEMPS DE LECTURE À LA MÉDIATHÈQUE DES GAVES**

Une intervenante de la Médiathèque propose un temps de lecture. Deux groupes seront constitués.

Si cela vous intéresse, il est nécessaire de vous inscrire au secrétariat du RAM au plus tard 3 jours avant en précisant l'horaire souhaité : 9h30 ou 10h15.

Votre inscription à ce temps de lecture vient en supplément de votre participation aux ateliers réguliers.

Spéctacle vivant

MERCREDI

09

DÉCEMBRE

LA CHAPELLE

L'horaire vous sera précisé ultérieurement.



ENCHANTÉS

LE FIL ROUGE THÂTRE (THÉÂTRE MUSICAL ET DANSÉ)

Ivan danseur et Jeff musicien. Deux géants au milieu des petits. Ils se retrouvent, créent leurs rituels. Rituels bougés, sonores, intimes. Dessin et peinture se glissent entre souffle et mouvement. Couleur entre chant et danse. Un long pinceau s'envole en arabesques bleues, légères. Taches, contours, traces. L'espace se dessine, se crée, s'efface. Flaques. Vibre à nouveau. Entre le jeu subtil du mouvement, de la musique et de la peinture, ils inventent le langage des commencements. Celui, poétique, grave et joyeux de leur rencontre. Enchantés.

Si ce spectacle vous intéresse, vous pouvez le signaler au secrétariat avant le mardi 24 novembre (nombre de places limité).

Rappel : Ce spectacle est proposé en supplément des 1,5 ateliers hebdomadaires. Si vous n'êtes pas disponible ce jour là pour accompagner les enfants que vous accueillez habituellement, vous pouvez proposer aux parents d'assister au spectacle. Ils pourront être présents selon les places disponibles, sachant qu'elles sont réservées en priorité aux assistantes maternelles.

Du côté de la

MÉDIATHÈQUE

RÉSEAU DE LECTURE
PUBLIQUE DES GAVES

ESPACE

jeunesse

Au bord de l'eau,
dans le jardin,
ou à la Médiathèque...
Des petites collections
à grignoter tendrement...

La petite vie de Oops et Ohlala

Talents Hauts Éditions

Les aventures de deux personnages attachants, tout en rondeur et en facéties, qui vivent le quotidien des tout-petits : leurs premières découvertes, leurs grandes joies et leurs petites bêtises, dans l'univers coloré et tendre d'Amélie Graux.

Un format adapté aux mains des plus jeunes et un papier indéchirable !



Mes tout-p'tits docs

Éditions Milan pour les 1-3 ans

Des personnages à découvrir, dans leur vie quotidienne, autour du bain, du ballon, du tracteur et d'autres thématiques encore. L'enfant peut s'identifier et commencer à mettre des mots sur son univers.

Un premier pas ludique vers les livres documentaires.

Les informations diverses

★ L'école des loisirs

L'éditeur L'école des Loisirs présente une collection de livres pour les bébés et jeunes enfants. Un abonnement regroupé (par l'intermédiaire du RAM) est proposé à un tarif réduit : 8 livres (soit un par mois) pour 34 à 36 euros.

Si vous êtes intéressées, vous pouvez nous contacter avant le vendredi 25 septembre pour obtenir le bulletin d'abonnement.

★ Suggestions des assistantes maternelles

Lors de la réunion de début de trimestre, certaines assistantes maternelles ont fait part du souhait de créer un nouveau livret de chansons pour enfants.

Vous pouvez nous faire part de vos idées de comptines, en nous les transmettant sur clé USB, accompagnées des textes.

★ Autorisations parentales pour l'utilisation des photos

À l'occasion de la rentrée, de nouveaux enfants fréquenteront les ateliers du RAM. Vous pouvez vous procurer des autorisations à faire signer par les parents auprès d'Émilie.



Assistantes maternelles, parents, enfants : se parler, se comprendre... Comment communiquer ?

Accueillir un enfant, c'est aussi accueillir ses parents.

L'accueil d'un enfant au domicile d'une assistante maternelle demande une bonne collaboration entre les adultes qui s'occupent de lui. Cette collaboration nécessite une communication fluide et sereine.

Le tout jeune enfant ne possède pas encore un langage verbal pour exprimer ses besoins, ses émotions, ce qu'il aime ou ce qu'il aime moins.

C'est aux adultes qui l'entourent (parents et professionnels) d'échanger pour permettre que l'accueil au domicile de l'assistante maternelle se passe le mieux possible.

Les premières rencontres

Ces temps sont déterminants pour poser les fondements d'une relation basée sur une confiance et une connaissance mutuelles.

Ainsi, l'assistante maternelle peut présenter, lors des premiers rendez-vous, la spécificité de son métier : celle de travailler à son propre domicile avec toute la complexité que cela implique, notamment accueillir des enfants et leurs parents chez soi.

En présentant son cadre de vie familial : sa maison, ses enfants, son conjoint,... elle rappelle que sa maison est à la fois lieu de travail et lieu de vie privée.

La présentation de ce cadre sera la base d'un respect mutuel.

Ce sera aussi l'occasion de présenter son travail, à savoir, par exemple :

- son projet d'accueil en fonction de l'âge et du rythme de l'enfant,
- son organisation de la journée,
- les autres enfants accueillis,
- les obligations liées à sa profession : l'agrément, la formation, la prise des médicaments, les déplacements, les temps de rencontres et d'échanges avec les collègues (sorties, ateliers du RAM...).

La présentation des différents espaces d'accueil est également souhaitable :

- lieu où sera accueillie la famille le matin et le soir
- les différents espaces de vie des enfants : repas, jeux, sommeil...

La construction de la relation

L'écoute et l'effort de compréhension mutuels permettront tout au long de l'accueil de construire la relation entre les parents et l'assistante maternelle. Pour se comprendre, il faut se parler, s'écouter, pour trouver des solutions à certaines situations.

Toute la complexité de ce travail d'accueil est de pouvoir réajuster les réponses au fur et à mesure que l'enfant grandit, de le faire évoluer dans le respect de ce que sont les parents et dans une prise en compte, par ces derniers, du projet d'accueil de la professionnelle, projet qui ne doit pas être figé.

C'est le bien-être de l'enfant et la qualité de son accueil qui doivent être au centre des préoccupations des adultes, parents et professionnelles.

Dans ses échanges, parents et assistantes maternelles devront :


- Veiller à la qualité du message : il doit être clair, précis, concis et respecter les valeurs personnelles et culturelles de l'autre.
- Vérifier la bonne compréhension du message : après une écoute attentive, il est souhaitable de s'assurer d'en avoir compris tout son sens ("Si j'ai bien compris...").
- Privilégier la conversation directe ou téléphonique aux sms ou courriels informatiques pour les relations professionnelles.

Facile à dire mais pas toujours facile à faire !

Parfois, l'entente peut être menacée par certaines situations qui n'ont pas été suffisamment clarifiées au départ.

En effet, comment peuvent être ressentis certains incidents tels que les arrivées tardives et répétitives de certains parents ? Ou bien, être accueilli par une assistante maternelle sur le pas de la porte avec un enfant déjà habillé et prêt à partir ?

Ces moments ne sont-ils pas vécus des deux côtés comme une atteinte au respect de l'autre ?



JE SUIS REÇU TOUS LES SOIRS SUR LE PAS DE LA PORTE, MON ENFANT DÉJÀ HABILLÉ ET PRÊT À PARTIR !

MONSIEUR DUPONT S'EST INSTALLÉ DANS LE CANAPÉ PENDANT ¾ D'HEURE ALORS QUE J'AVAIS UN RENDEZ-VOUS CHEZ LE DENTISTE !

À LA MAISON ELLE NE MANGE RIEN ! CHEZ MOI, ELLE MANGE DE TOUT !

CELA FAIT 10 FOIS QUE JE LUI DEMANDE DE METTRE UNE TENUE DE CHANGE DANS LE SAC...

COMMENT S'EST PASSÉE LA JOURNÉE DE CAMILLE AUJOURD'HUI ?

TOUT S'EST BIEN PASSÉ !

Faute de paroles, la relation risque de se bloquer, de se dégrader.

Pour éviter une incompréhension de part et d'autre et toujours dans l'intérêt de l'enfant, il est nécessaire de discuter de ces situations.

Malgré les horaires de travail parfois lourds des uns et des autres, il est intéressant de prévoir un temps d'échange, le soir au retour des parents, pour permettre d'évoquer certaines situations compliquées qui posent problème.

Pour les deux parties, il s'agit de se poser pour trouver ensemble un accord tant sur une question ayant trait à la vie de l'enfant que sur un point du contrat de travail.

Il est important de savoir que certains éléments peuvent parasiter la communication.

Il est possible de mettre en place un cadre propice aux échanges :



- Choisir son environnement : dialoguer dans un lieu éloigné de la télévision, de la radio, des cris, des pleurs.
- Choisir le moment : prévoir un rendez-vous pour traiter un point important, en dehors ou en présence de l'enfant selon le sujet. Il paraît difficile de discuter de contrat de travail pendant une activité peinture ou de demander un paquet de couches quand la famille part en vacances.

Rôle et place de chacun

Ce peut être compliqué d'être à la fois parent d'un jeune enfant et employeur d'une professionnelle de la petite enfance. La juste place est parfois difficile à trouver.

Côté parents, comment avoir les réponses à des questionnements sans crainte de gêner la professionnelle : savoir si son bébé a bien bu son biberon ou a bien dormi par exemple ?

Côté assistante maternelle, comment rassurer les parents qui sont aussi employeurs, sur ses compétences professionnelles ?



Echanger, dialoguer, se poser ensemble les questions pour ébaucher des pistes de réflexion sont des signes de volonté commune pour construire un projet d'accueil cohérent pour l'enfant.

Pour éviter des confusions, il est important de savoir dissocier les temps d'échanges avec le parent de l'enfant et les temps d'échanges avec le parent-employeur de l'assistante maternelle.

La juste distance avec le parent de l'enfant, qui est aussi l'employeur, est de rigueur.

Conclusion

Le métier d'assistante maternelle est complexe ; la relation au parent de l'enfant, également employeur, est aussi importante que l'accueil de l'enfant lui-même.

Que ce soit pour échanger sur l'enfant, pour parler du cadre législatif ou professionnel, il est nécessaire de pouvoir se poser pour dialoguer sereinement. Ces temps pris entre adultes sont une garantie de relation de qualité tout au long de l'accueil.

Accueillir un enfant est un processus évolutif qui nécessite des réajustements successifs de part et d'autre tout au long des trois années d'accueil de l'enfant.

Pour information, vous trouverez ci-contre, un exemple de charte "pour un projet commun d'accueil" élaborée par l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF) et l'Union Fédérative Nationale des Associations de Familles d'Accueil et Assistantes Maternelles (UFNAFAAM).

Ça peut vous intéresser !








Mercredi 30 novembre à 20h30
Maison du temps libre de Laroie

**POUR LE MIEUX-ÊTRE DE L'ENFANT :
LA COMMUNICATION PARENTS EMPLOYEURS / ASSISTANTES MATERNELLES
LES ENJEUX - LES BIENFAITS... L'INTÉRÊT POUR TOUS**

Soirée à thème proposée par le RAM du Poey de Lescar

Cette conférence sera animée par Sophie Schumacher, Thérapeute familial et formatrice auprès des professionnels des mondes de la petite enfance, et tout au long de la vie.





POUR UN ACCUEIL DE QUALITÉ AU QUOTIDIEN

LA PÉRIODE D'ADAPTATION



En tant qu'assistant maternel, je m'engage à organiser une période d'adaptation avec l'enfant. Cette période doit correspondre aux besoins de l'enfant et être d'une durée raisonnable pour les parents.



En tant que parent, je m'engage à m'organiser pour respecter cette période d'adaptation, à donner toutes les informations nécessaires pour aider l'assistant maternel à mieux comprendre et à découvrir mon enfant (ses rythmes, ses goûts, les périodes plus difficiles...)

LES MOMENTS CLEFS

Nous nous engageons à échanger sur les différents moments clefs de la journée et de nous mettre d'accord sur les principes à respecter notamment sur :

- Les repas (les pratiques de chacun, les interdits...)
- Le sommeil (rythmes...)
- Les activités (sorties, jeux éducatifs, télévision...)
- L'apprentissage de la propreté
- Les soins

L'ARRIVÉE ET LE DÉPART DES ENFANTS



En tant qu'assistant maternel, je m'engage à informer à la fin de la journée les parents du déroulé de la journée : repas, sommeil, activité réalisée, humeur générale, anecdotes... Je peux également proposer un cahier de liaison avec des informations générales sur la journée.



En tant que parent, je ne fais pas durer de façon excessive ces échanges d'information sur la journée et reste respectueux des horaires...



Présentation

Cette charte est un outil de dialogue et de réflexion entre les parents et l'assistant maternel. Il permet d'aborder les aspects concrets de l'accueil du jeune enfant chez l'assistant maternel et d'assurer une meilleure compréhension entre les différentes parties.

Un tel outil d'accueil peut être proposé par l'assistant maternel afin de compléter ces échanges et formaliser les décisions prises. Cette charte est le fruit d'un groupe de travail réunissant représentants des familles et représentants des assistants maternels.

Ressources :

www.mon-enfant.fr

www.service-public.fr

www.caf.fr

www.assistante-maternelle.org

www.pajemploi.urssaf.fr

www.fepem.fr

N'hésitez pas à demander des renseignements auprès de la PMI de votre département, du Relais Assistants Maternels de votre ville, de votre mairie ou du point info famille le plus proche de chez vous.

Elaboration :

L'UNAF est l'institution nationale chargée de promouvoir, étendre et représenter les intérêts de l'ensemble des familles vivant sur le territoire français. Elle est à la tête d'un réseau de structures dans chaque département (UDAF) et dans chaque région (URAF) qui accompagnent les familles au quotidien. Interlocutrice des pouvoirs publics, l'UNAF agit pour une politique familiale globale, innovante et forte.

www.unaf.fr

L'UNAFAM est une fédération nationale qui représente des associations d'assistants maternels et/ou familiales. L'UNAFAM regroupe 182 associations qui se répartissent sur 72 départements, représentant les différents modes d'accueil. Son nombre d'adhérents (fort d'elles, le mouvement national le plus représentatif et le plus important de la profession. Elle accorde également les relais assistants maternels. Elle forme également tous professionnels travaillant autour de ces professions.

www.unafam.fr

Participations :



Merci à :

ifamili Assistantes Maternelles

merci aussi à tous les bénévoles et bénévoles qui ont travaillé sur unaf2 ou unafam2



Pour de
BONNES RELATIONS
entre

PARENTS & ASSISTANT MATERNEL



Charte
pour un projet
commun d'accueil

POUR UNE RELATION DE QUALITÉ DES PREMIERS CONTACTS

LA CONFIANCE MUTUELLE



En tant qu'assistant maternel et parent, nous nous engageons à écouter l'autre avec attention, du début à la fin de la relation, dans un esprit et un climat de confiance réciproque.

LE RESPECT DES DIFFÉRENCES



En tant qu'assistant maternel et parent, nous nous engageons à respecter les particularités de chacun (situations de handicap, différences socioculturelles, convictions religieuses...).

LA COÉDUCATION

L'enfant évoluant dans différents milieux de vie (famille, assistant maternel, Relais d'Assistants Maternels (RAM), Lieux d'Accueil Enfants-Parents (LAEPE)), nous nous engageons à rechercher ensemble la plus grande cohérence éducative possible entre ces milieux pour le bien-être de l'enfant.



En tant qu'assistant maternel, je m'engage à respecter les parents dans leur rôle de premiers éducateurs et à reconnaître leurs compétences et connaissances.



En tant que parent, je m'engage à respecter l'assistant maternel comme un professionnel de la petite enfance qui a les connaissances et les compétences nécessaires pour accueillir mes enfants et veiller à leur épanouissement physique et psychologique.



POUR UNE PRISE EN COMPTE DE LA SPÉCIFICITÉ DE L'ACCUEIL FAMILIAL

LA SOUPLÉSSE DE L'ACCUEIL FAMILIAL

L'accueil chez un assistant maternel est notamment apprécié pour sa souplesse. Cette souplesse ne doit cependant pas être synonyme de non-respect des règles établies.



En tant qu'assistant maternel, je m'engage à permettre aux parents une souplesse dans l'organisation de l'accueil de leur enfant.



En tant que parent, je m'engage à demander au préalable à l'assistant maternel tout changement et à rester raisonnable dans mes demandes.

LA FAMILLE DE L'ASSISTANT MATERNEL

Les membres de la famille de l'assistant maternel cohabitent parfois au quotidien avec les enfants accueillis.



En tant qu'assistant maternel, je m'engage à prévenir les parents de la présence de ma famille au domicile pendant l'accueil des enfants et à donner la priorité aux enfants accueillis.



En tant que parent, j'ai conscience que l'accueil de mon enfant se déroule dans un cadre familial tout en sachant que l'assistant maternel reste l'unique responsable de mon enfant.

LE DOMICILE DE L'ASSISTANT MATERNEL

L'habitation de l'assistant maternel est un lieu de vie privée et un lieu de travail.



En tant qu'assistant maternel, je m'engage, dès la première visite, à ce que ces espaces soient adaptés pour l'accueil des enfants (hygiène, jouets adaptés à l'âge des enfants, sécurité...).



En tant que parent, je m'engage à respecter la vie privée de l'assistant maternel et à respecter son lieu de vie et ce dès la première visite.

LES DIFFÉRENTS EMPLOYEURS



En tant qu'assistant maternel, je m'engage à faire en sorte de prendre en compte les aspirations de tous les parents qui m'emploient dans la mesure du possible. En cas d'incompatibilité de principe éducatif, je m'engage à prévenir les parents et à prendre une décision éclairée et argumentée.



En tant que parent, je m'engage à prendre en compte que mon enfant est accueilli avec d'autres enfants qui n'ont pas reçu la même éducation et dont les parents ne partagent pas toujours les mêmes principes éducatifs.

POUR UNE RELATION PROFESSIONNELLE : EMPLOYEUR/SALARIÉ

LE CADRE JURIDIQUE



En tant qu'assistant maternel et parent, nous nous engageons à respecter le cadre juridique : droit du travail, convention collective, contrat de travail, agrément PMI (Protection Maternelle Infantile) et à se tenir informés des évolutions réglementaires.

LES POINTS DE VIGILANCE

Nous nous engageons lors de l'établissement du contrat de travail à nous mettre d'accord notamment sur les points suivants :

- les horaires et planning,
- la présence des enfants sur des années complètes ou incomplètes,
- le salaire,
- les périodes de congé,
- les heures supplémentaires,
- Le délai de prévenance dans le cas de modifications.



LA FORMATION



En tant qu'assistant maternel, je m'engage à me former afin de continuer à améliorer ma pratique professionnelle.



En tant que parent, je m'engage à prendre en compte les demandes de formation de l'assistant maternel que j'emploie et faire mon possible pour trouver des arrangements en ce qui concerne les dates de formation.

LA GESTION DES CONFLITS



En tant qu'assistant maternel et parent, nous nous engageons à exposer les problèmes dès qu'ils surviennent et à choisir un moment calme sans la présence des enfants afin d'en discuter et d'éventuellement faire appel ensemble à une personne ressource.

Le RAM en images









SERVICE PETITE ENFANCE DU PIÉMONT OLORONNAIS

Communauté de Communes
PIÉMONT OLORONNAIS



ram

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

26, rue Jean Moulin

64400 OLORON SAINTE-MARIE

Tél. 05 59 39 38 39

Fax 05 59 34 30 68

e-mail : petite.enfance@piemont-oloronnais.fr



santé
famille
retraite
services